



Voyage en Espagne des élèves de 3ème

publié le 20/02/2012

Le rendez-vous pour le séjour en Espagne est fixé au dimanche 11 Mars, à 18h30 précises. Il est rappelé aux familles que chaque enfant doit avoir en sa possession une carte d'identité valide ou un passeport, une carte européenne d'assurance maladie et une autorisation de sortie du territoire. Par ailleurs il est demandé aux parents de respecter le nombre de deux bagages par enfant (une valise et un petit sac à dos pour les sorties).

Nous attirons à nouveau l'attention des parents quant à l'usage du téléphone portable à l'étranger et au coût prohibitif des communications passées entre l'Espagne et la France. Son utilisation dans le bus est tolérée dans la mesure où elle ne nuit pas aux règles du vivre ensemble. Tout manquement à ces règles sera sanctionné dans le cadre du règlement intérieur du collège.

Le retour est prévu le vendredi 16 mars aux alentours de 10h au collège. Vous pourrez alors venir chercher les enfants. Les parents qui ne pourraient se déplacer peuvent, en laissant une note écrite à l'administration, confier leur enfant à d'autres parents.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.